

## Éditorial Juillet-août 2022

### **USIP, isolement et contention vs huile de friture et déconnexion du Wi-Fi**

Courts émois cet été sur les unités de soins intensifs en psychiatrie (USIP). Le communiqué de presse de plusieurs associations, dont la Fédération française de psychiatrie, demande un moratoire et une mission sur ces unités. Dans la rubrique « soins sans consentement, isolement et contention » de ce site, vous trouverez des détails sur ce sujet.

Je conclusais l'éditorial de juin en proposant quelques lectures permettant de s'échapper partiellement des vents mauvais qui nous entourent. Aussi, je resterai bref. En fait, le traitement de la maladie mentale dans ses formes les plus sévères devient de plus en plus rébarbatif. Il s'agirait de cantonner certains patients dans des unités spécialisées, sans tenir compte d'une politique de proximité et en arguant une impossibilité de donner des soins efficaces dans les unités d'hospitalisation « classiques ». On ne saurait plus faire. Les savoirs et savoir-faire seraient perdus. Inutile par ailleurs de se poser la bête question de la possibilité pour ces fameuses unités de recruter les compétences médicales ou infirmières nécessaires. Il ne s'agit que de créer des apparences.

Et comme la question est très technique, austère, complexe, elle risque de n'être traitée que confidentiellement et administrativement, en ne tenant compte que de considérations conjoncturelles et non de fond. Ce n'est pas non plus une mission centrée sur la seule question des USIP qui paraît importante, mais il vaudrait mieux se demander quelle politique de santé faut-il mener pour la psychiatrie. D'un côté développement des USIP, à défaut d'augmenter le nombre des UMD, de l'autre un vent abolitionniste des soins sans consentement, et corrélativement de l'isolement et de la contention, soit regard craintif sur la réalité de la maladie mentale dans ses formes les plus sévères, soit déni de la maladie mentale. Dans les deux cas, ces positionnements radicaux aux perspectives sombres peuvent toutefois avoir une voie finale commune : le développement d'un système de défense sociale optant pour la neutralisation au détriment du soin.

Mais cela est trop abscons. Légiférer pour faire fonctionner de vieilles voitures diesel avec de l'huile de friture ou recommander, comme le fait notre ex-ministre de la Santé, de couper le Wi-Fi non utilisé sont plus de nature à alimenter les discussions sur la plage, tout en étant attentifs à ce que les crèmes solaires ne polluent pas l'eau de mer, mais tout en s'en badigeonnant pour prévenir les mélanomes.

Évidemment, il est plus intéressant d'interroger notre liberté de circuler en voiture avec l'huile de friture ou de communiquer sans restriction grâce aux NTIC plutôt que d'interroger la notion de liberté en psychiatrie et sa nécessaire relation avec la protection de la santé tout en évitant de trop penser aux redoutables tensions internationales.

À défaut de se noyer dans la mer ou dans les piscines, on ne peut que constater que nous sommes immergés dans un océan de contradictions.

Dr Michel DAVID  
Psychiatre/pédopsychiatre honoraire des hôpitaux  
Président sortant de la Fédépsychiatrie